



BUDGET 2015

P. 3 ET 4

COMPLEXE AQUATIQUE

P. 4 ET 5

SKIEZ GRATUITEMENT À CHÂTEL

P. 6

MINIGUIDE ÉCORESPONSABLE

P. 9

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!

RECONSTRUCTION DU PONT DES CHUTES



Un nouveau pont, ça vaut le détour!

La reconstruction du pont des Chutes, situé sur le chemin du Village à la hauteur du lac Tremblant près de la rue Pinoteau, débutera le 16 mars 2015 et se terminera au plus tard le 19 juin.

Détails à la page 5

UN MINIBUS POUR SE RENDRE À LA SAMARITAINE



Quand : tous les **MARDIS** à partir du 24 février jusqu'au 15 décembre 2015

Heures : départ toutes les 20 minutes entre 12 h 30 et 15 h 30

Lieu de départ : stationnement de l'église, près du parc Jasey-Jay Anderson

Coût : 1 \$ l'aller-simple

Tous les titres du Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) sont acceptés.

Calendrier 2015 du minibus à la page 8



MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec plaisir que je vous transmets la 1^{re} édition 2015 de votre *Info Mont-Tremblant*. Une belle occasion de vous parler des projets sur lesquels le Conseil travaille cette année.

Afin d'assurer le développement économique, les membres du comité d'actions stratégiques se sont réunis, lors d'un lac-à-l'épaule, afin de poursuivre leurs réflexions quant à la diversification économique de notre milieu et des moyens à prendre. L'un d'eux sera de suivre de près le développement de *Destination Mont-Tremblant*, incluant la valorisation des sept pôles et l'accueil d'événements d'importance, et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu et de la région.

De plus, pour demeurer concurrentiel au plan touristique, il est important pour nous de suivre les tendances du marché afin d'augmenter l'achalandage touristique durant les quatre saisons. Une de nos actions pour atteindre cet objectif a été de créer un organisme à but non lucratif (OBNL), Plein Air Mont-Tremblant, le 14 avril 2014.

Vous le savez, nous avons un super beau réseau de sentiers et il était essentiel pour le Conseil de réunir autour d'une même table chaque intervenant* pour qu'ils se concertent afin d'assurer un développement harmonieux de ce réseau, plutôt que d'entretenir leur bout de sentier de façon individuelle. Au fil du temps, ce réseau de sentiers doit réunir les sept pôles et devenir, pourquoi pas, un produit d'appel qui démarquera la région.

Concernant l'Espace public au centre-ville, un montant de 1,2 M\$ a été prévu cette année. Cette somme servira à compléter les acquisitions avant la concrétisation de ce projet qui devrait débuter en 2016. Quant au début des travaux du promoteur, ils sont prévus au cours de 2015.

Finalement, les travaux de construction du Complexe aquatique Mont-Tremblant vont bon train. L'échéancier du projet est respecté, ce qui annonce que nous pourrons l'inaugurer au mois de septembre comme prévu!

Bonne lecture!

Luc Brisebois, maire



A WORD FROM THE MAYOR

Dear Fellow Citizens,

It gives me great pleasure to send you this first 2015 issue of your *Info Mont-Tremblant* newsletter. Your Town Council is working on a number of projects this year, and the newsletter gives me the opportunity to tell you about them.

To ensure continued economic development, the members of the strategic action committee met for a brainstorming session in mid-February to pursue their reflections on economic diversification of our region and the means to achieve it. One of these involves closely tracking the development of *Destination Mont-Tremblant* and includes enhancing the seven hubs and hosting major events working with local and regional partners.

In addition, if we are to remain competitive in the tourist market, it is important that we follow market trends in order to increase tourist volume in all four seasons. One of the things we've done to achieve this objective has been to create a non-profit organization called *Plein Air Mont-Tremblant* ("Outdoor Mont-Tremblant") on April 14, 2014.

As you know, we have a fantastic network of trails and it was crucially important that Town Council get all stakeholders* together around the same table so that they would talk to each other and, more importantly, would work together to ensure smooth development of the network as a whole, rather than each working alone on their small stretch of trail. Over the years, this trail network should link the seven hubs and even become an attraction that would benefit the entire region.

As regards the Public Space in the downtown area, \$1.2 million has been provided for this year. The money will go towards continuing the acquisitions in anticipation of getting the project itself underway in 2016. Construction by the promoter is scheduled for 2015.

Lastly, work on the Mont-Tremblant Aquatic Complex is going well. The schedule is being maintained, which means that we should be opening the facility in September, as anticipated.

Happy reading!

Luc Brisebois, mayor

*Club de vélo VZV, Randonneurs Club des Bons Vivants, Station Mont Tremblant, Vélo Mont-Tremblant, parc national du Mont-Tremblant, Domaine Saint-Bernard, Ski de fond Mont-Tremblant, Ville de Mont-Tremblant, Grande Boucle Tremblant et la directrice générale de Plein Air Mont-Tremblant, Lucie Lamy

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible sur la page d'accueil du site Internet au villedemont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques

France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Révision linguistique

Suzie Pellerin, commis-secrétaire

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie l'Artographe

Photos

Ville de Mont-Tremblant

Impression

Imprimerie l'Artographe

Distribution

Postes Canada

Renseignements

Adjointe communications et relations publiques

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Téléphone : 819-681-6405

Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

www.villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

info@villedemont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Tirage : 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et ÉcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

We are proud to use Rolland Opaque30 paper, which contains 30 per cent post-consumer fibre, and is made in Quebec by Cascades using biogas energy and certified FSC Mixed Sources and EcoLogo. This is an environmentally responsible choice for printing residents' newsletter *Info Mont-Tremblant*. The use of this paper creates environmental savings per tonne, compared with use of its virgin paper equivalent, of 9 trees, 34,493 litres of water, 2,499 kg of atmospheric emissions and 801 kg of solid waste.

BUDGET 2015

Les élus de Mont-Tremblant ont adopté, le 15 décembre 2014, les prévisions budgétaires 2015 et le programme triennal des dépenses en immobilisation 2015-2016-2017. Le budget, ville centre et agglomération confondues, est de 37,8 M\$, soit une variation de 3,6 % par rapport à l'année précédente. La préparation du budget a reposé sur une prévision d'une indexation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) des revenus de taxes, des dépenses liées au Complexe aquatique Mont-Tremblant (CAMT), des dépenses incompressibles (Bell, Hydro-Québec, etc.) et du déséquilibre entre le budget de la ville centre et celui de l'agglomération. Cette dernière ne reçoit pratiquement aucun revenu selon le décret du gouvernement du Québec. Le Conseil en accord avec celui de Lac-Tremblant-Nord demandera au gouvernement de revoir le décret avec un nouveau partage afin qu'il tienne compte de la réalité géographique.

MAINTIEN DE LA CONTRIBUTION DÉDIÉE POUR LES INFRASTRUCTURES

Dans un souci de saine gestion financière et de développement durable, la Ville de Mont-Tremblant continue à injecter des montants pour des travaux d'infrastructures afin de contrer le vieillissement de celles-ci. À cet effet, le Conseil prévoit une somme de 1,3 M\$ pour des travaux d'aqueduc et d'égout, 1,6 M\$ pour la réfection et le pavage de rues, 330 000 \$ pour la réfection du barrage du lac Tremblant et les trottoirs du pont des Chutes, etc.

LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION

En plus d'adopter le budget, la Ville adopte également son programme de dépenses en immobilisation, autrefois connu sous l'appellation de programme

triennal d'immobilisation. Il s'agit des investissements prévus au cours des trois prochaines années soit 2015-2016-2017. On y retrouve notamment la construction du Complexe aquatique, l'aménagement d'un accès public au lac Mercier et l'aménagement paysager du carrefour giratoire Vaillancourt, ainsi que la poursuite du programme de la plantation d'arbres matures sur la rue de Saint-Jovite, et ce, sans oublier les améliorations apportées aux parcs, notamment la réfection de la gloriette au parc Halte du Quai et l'aménagement de haltes sur la rive du lac Mercier.

AUTRES PROJETS PRÉVUS POUR 2015

- Projet pilote : service de minibus qui desservira La Samaritaine les mardis après-midi à partir du stationnement de l'église de Saint-Jovite (surveillez les journaux locaux pour les détails)
- Minibus mis en service durant le premier mois des travaux de reconstruction du pont des Chutes (début des travaux le 16 mars 2015)
- Refonte du site Internet
- Politique d'accueil des nouveaux résidents
- Présentation de spectacles par Première Scène Mont-Tremblant à l'église du Village en plus de la journée LE GRAND NETTOYAGE, le Noël Magique, la fête de l'Halloween, les concours Mon Tremblant fleuri, Mon Tremblant Magique, etc.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le villedemont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Budget.

ÉVALUATION, TAXATION ET TARIFICATION

ÉVALUATION FONCIÈRE 2015 : 3 769 206 600 \$

TAXATION	2015	2014
TAUX DE TAXES FONCIÈRES RÉSIDENTIELLES		
Agglomération	0,370 \$	0,335 \$
Ville centre	0,280 \$	0,285 \$
Total	0,650 \$	0,620 \$
TAUX DE TAXES FONCIÈRES NON RÉSIDENTIELLES		
Agglomération	0,5750 \$	0,5395 \$
Ville centre	0,3854 \$	0,4122 \$
Total	0,9604 \$	0,9517 \$

TARIFICATION	2015	2014
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉCHETS DOMESTIQUES ET MATIÈRES RECYCLABLES)		
Pour l'ensemble du territoire	85 \$	130 \$
AQUEDUC (EAU POTABLE)		
Secteur Saint-Jovite	140 \$	140 \$
Secteur Le Village	110 \$	110 \$
ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)		
Secteur Saint-Jovite	0,11 \$ / 100 \$ d'évaluation	0,11 \$ / 100 \$ d'évaluation
Secteur Le Village	90 \$	90 \$
CONTRÔLE DES MOUSTIQUES		
Pour l'ensemble du territoire	20 \$	20 \$

DATES POUR PAYER VOS TAXES

Les dates d'échéance pour les quatre versements des taxes pour l'année 2015 sont les **31 mars, 1^{er} juin, 31 juillet et 30 septembre**.

Vous pouvez acquitter votre compte en argent comptant, chèque, carte de débit ou dans les banques à chartre canadienne et dans les Caisses populaires Desjardins et Solutions en ligne (Accès D).

Si vous utilisez la poste pour l'envoi de votre paiement, l'adresse postale est : **1145, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1**

Si vous vous présentez à la réception (perception) de l'hôtel de ville, l'adresse est le 1145, rue de Saint-Jovite.

TAX PAYMENTS

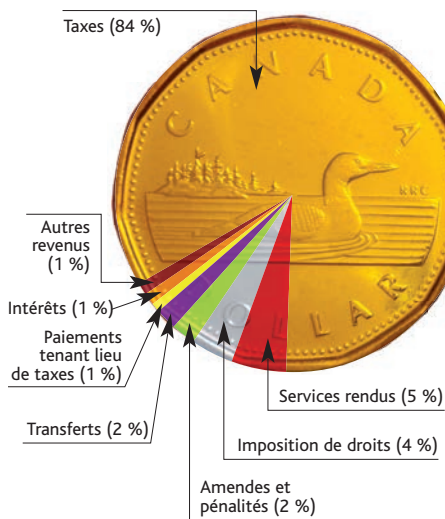
The dates for payments of tax instalments for 2015 are **March 31, June 1st, July 31 and September 30**.

You may pay your bill by cash, cheque or debit card, or in chartered Canadian banks, or in the Caisses Populaires Desjardins and Solutions en ligne (Accès D).

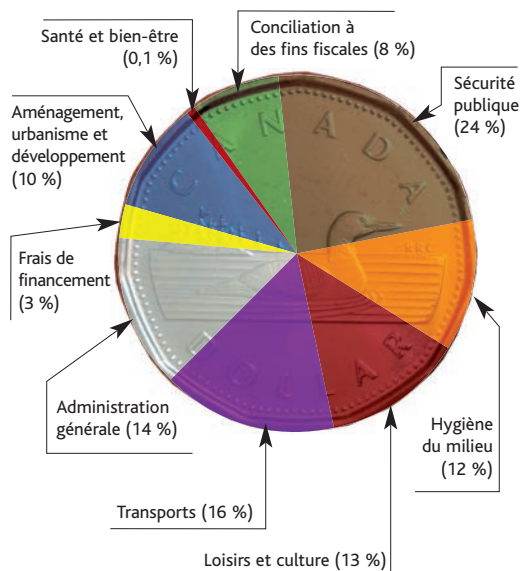
If you want to send your payment by mail, the address is: **1145, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1**

If you wish to pay in person, come to the front desk of the city hall. The address is 1145, rue de Saint-Jovite.

RÉPARTITION DES REVENUS 2015



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2015



Revenus	2015	2014	2015
Taxes	31 889 910 \$	31 189 580 \$	84,3 %
Services rendus	1 674 370 \$	1 446 355 \$	4,4 %
Imposition de droits	1 669 200 \$	1 616 200 \$	4,4 %
Amendes et pénalités	725 500 \$	745 500 \$	1,9 %
Transferts	734 860 \$	608 620 \$	1,9 %
Paiements tenant lieu de taxes	263 900 \$	281 300 \$	0,7 %
Intérêts	473 800 \$	464 500 \$	1,3 %
Autres revenus	390 000 \$	130 000 \$	1,0 %
Total	37 821 540 \$	36 482 055 \$	

Dépenses	2015	2014	2015
Sécurité publique	8 986 082 \$	9 226 670 \$	23,8 %
Hygiène du milieu	4 692 827 \$	5 550 990 \$	12,4 %
Loisirs et culture	4 975 444 \$	5 161 425 \$	13,2 %
Transports	6 083 387 \$	7 764 470 \$	16,1 %
Administration générale	5 218 801 \$	5 462 340 \$	13,8 %
Frais de financement	1 134 790 \$	1 059 675 \$	3,0 %
Aménagement, urbanisme et développement	3 662 313 \$	3 867 740 \$	9,7 %
Santé et bien-être	33 500 \$	33 500 \$	0,1 %
Conciliation à des fins fiscales	3 034 396 \$	(1 644 755 \$)	8,0 %
Total	37 821 540 \$	36 482 055 \$	

COMPLEXE AQUATIQUE

Le Conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec le secteur privé pour l'accomplissement des opérations et de l'entretien du Complexe aquatique pour les trois prochaines années. Cette option aura l'avantage d'être moins onéreuse pour les contribuables et permettra l'optimisation des opérations qui exigent une bonne expertise dans le domaine des activités et des infrastructures aquatiques.

La décision de ce choix s'est imposée au Conseil, à la suite de plusieurs visites de complexes aquatiques à travers le Québec. Les avantages étaient indéniables contrairement aux deux autres options disponibles, soit une gestion uniquement par la municipalité ou encore la création d'un organisme à but non lucratif (OBNL), qui aurait fait appel à la Ville pour ses besoins en ressources financières.

Toutefois, la Ville conserve la gestion du complexe aquatique en ce qui concerne, entre autres, les horaires, la programmation, la tarification, ainsi que les relations avec le milieu.

Selon les observations, il a été estimé que le coût de cette option pouvait entraîner des économies budgétaires de l'ordre de 30 % par rapport aux deux autres options.

VOTEZ POUR MONT-TREMBLANT!

Mont-Tremblant fait partie des 50 municipalités présélectionnées par le magazine québécois Géo Plein Air qui sonde le grand public afin de déterminer quelles seront les 10 municipalités les plus plein air au Québec!

JE VOTE POUR MONT-TREMBLANT PARCE QUE...

- ... je me compte privilégié de vivre dans une communauté offrant une belle qualité de vie.
- ... c'est l'endroit parfait pour fonder une famille ou prendre sa retraite.
- ... Mont-Tremblant est une grande cour de récréation avec toutes ses activités de plein air.
- ... si Mont-Tremblant est choisie comme municipalité de plein air par excellence, il y aura des retombées touristiques positives pour tout le monde d'ici.
- ... j'aime mon coin de pays.
- ... je suis un citoyen qui agit pour l'avancement de mon milieu.

POUR VOTER

Allez au geopleinair.com

Partagez ce lien à votre réseau de contacts!

RECONSTRUCTION DU PONT DES CHUTES

Un nouveau pont, ça vaut le détour!

La reconstruction du pont des Chutes, situé sur le chemin du Village à la hauteur du lac Tremblant près de la rue Pinoteau, débutera le 16 mars 2015 et se terminera au plus tard le 19 juin. La reconstruction est rendue nécessaire, car le pont a atteint sa durée de vie utile. Rappelons que la structure actuelle a été construite en 1953.

Les travaux de reconstruction de la structure nécessitent la **fermeture complète** du pont et trois mois consécutifs sont requis pour réaliser les travaux. La plage horaire a été déterminée en considérant un minimum d'impact sur le calendrier des activités qui ont lieu sur le territoire.

CHEMIN DE DÉTOUR BIEN BALISÉ

Afin de pallier la fermeture du pont, un chemin de détour balisé sera mis en place via la montée Ryan.

ACCÈS AUX COMMERCES ET AUX RÉSIDENCES

Durant toute la durée des travaux, la circulation locale sera permise de part et d'autre du pont de manière à maintenir un accès aux commerces et aux résidences. De la signalisation orangée sera installée afin de guider les usagers (résidents, villégiateurs et touristes) vers les commerces et lieux d'intérêt situés sur le chemin du Village.

SERVICE DE MINIBUS

La Ville de Mont-Tremblant mettra un minibus en service du 16 mars au 6 avril inclusivement.

Pour information concernant le Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) :

Service des travaux publics

Téléphone : 819-425-8614, poste 2609

Courriel : inormandeau@villedemont-tremblant.qc.ca

Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca

Pour information concernant les travaux de reconstruction du pont :

Ministère des Transports du Québec

Direction des Laurentides-Lanaudière

Téléphone : 450-569-3057

Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca

Site Internet : mtq.gouv.qc.ca (aussi accessible via la page d'accueil du site Internet de la Ville de Mont-Tremblant)

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.



RECONSTRUCTION OF THE BRIDGE ON CHEMIN DU VILLAGE

A new bridge is worth a detour!

Reconstruction of the Pont des Chutes bridge over the outlet stream of Lac Tremblant, at the falls close to rue Pinoteau, will begin on March 16, 2015 and be completed for June 19 at the latest. The rebuilding is necessary because the bridge has completed its useful life. The current structure was built in 1953.

Reconstruction of the structure will necessitate the complete closure of the bridge; the work involved will take a full three months. The schedule has been determined so as to cause minimum impact on activities that take place in the area.

DETOUR TO BE WELL MARKED

To mitigate effects of the closure of chemin du Village at the bridge, a clearly marked detour will be set up via montée Ryan. For pedestrians and cyclists, a marked detour will follow the multifunctional trail after the snow melts.

ACCESS TO BUSINESSES AND RESIDENCES

During the period of construction, local traffic will be permitted on both sides of the bridge to maintain access to businesses and residences. Orange signage will be installed to guide users (residents, seasonal or short-term residents and tourists) to the businesses and places of interest located on the chemin du Village.

SHUTTLE SERVICE

The Ville de Mont-Tremblant will have a shuttle in service from March 16 to April 6, inclusive.

DES NOUVELLES DU COMPLEXE AQUATIQUE

Voici une photo du chantier prise le 23 janvier 2015, soit huit mois après le début des travaux.

Présentement, les travailleurs s'affairent à terminer la toiture en pente et continuent les travaux de divisions intérieures, c'est-à-dire les murs de bloc et les murs à montant métallique. Ils poursuivent également les installations électriques et mécaniques de filtration et de ventilation.

Sur la photo de droite : on voit le système principal de déshumidification (à récupération d'énergie) de l'aire des bassins qui a été installé le 27 janvier dernier.

Sur la photo de gauche : vue sur le bassin récréatif.

L'échéancier est toujours respecté et l'ouverture officielle du Complexe aquatique demeure en septembre 2015.





GAGNANTS DU CONCOURS *Mon Tremblant Magique*

J'ILLUMINE MA RÉSIDENCE



Les gagnants, Monsieur et Madame Goodyear, entourés de Diane Gagnon, présidente du comité d'embellissement et de Roxanne Lacasse, conseillère municipale.

J'ILLUMINE MON COMMERCE



Le commerce ayant obtenu le meilleur pourcentage est le *Marché Metro Mont-Tremblant*. Sur la photo : Benoît Desrochers en compagnie de Roxanne Lacasse et de Diane Gagnon.

PRIX COUP DE COEUR



Le prix *Coup de cœur* du comité d'embellissement a été décerné à Patrice Forget et Chantal Villeneuve accompagnés sur la photo de Roxanne Lacasse et Diane Gagnon.

VIE MUNICIPALE

SKIEZ GRATUITEMENT À CHÂTEL

Les citoyens de la Ville de Mont-Tremblant pourront continuer à skier gratuitement à Châtel, en France, puisque l'entente a été renouvelée entre Station Mont Tremblant et la Commune de Châtel pour une durée de cinq ans, soit de 2015 à 2020.

Les détenteurs de billets de saison de Tremblant et de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant* peuvent skier gratuitement le Forfait Châtel, soit 130 km de pistes. Quant aux Châtellans, ils peuvent skier gratuitement à Station Mont Tremblant.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement M. Patrice Malo, président et chef de l'exploitation à Station Mont Tremblant et M. Nicolas Rubin, maire de la Commune de Châtel et président-directeur général de SAEM et Tourisme, pour avoir renouvelé cette entente.

VOUS PRÉVOYEZ UN SÉJOUR À CHÂTEL?

Avant votre départ, il est préférable de contacter la mairie de Châtel pour indiquer la date de votre visite à accueil@mairiedechatel.fr...

À votre arrivée, il faut vous présenter à la Caisse centrale des remontées mécaniques de Châtel pour vous procurer un billet de ski pour la durée de votre séjour.

Pour connaître les modalités de cette entente et pour en savoir davantage sur le jumelage Mont-Tremblant - Châtel en Haute-Savoie, consultez le villedemont-tremblant.qc.ca, sous Services municipaux / Communications.



Félicitations aux nouveaux parents et bienvenue aux bébés!



Ville de
MONT-TREMBLANT

Programme

un enfant, un arbre

Obtenez gratuitement un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant!

Pour tous renseignements :

819-425-8614, poste 2610

Programme

une naissance, un livre

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux : le goût des livres et de la lecture!

Au moment de l'inscription, vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau.

Pour tous renseignements : **819-425-8614, poste 2700**

Les membres du conseil invitent les parents de Mont-Tremblant à s'inscrire à ces deux programmes.

SAVIEZ-VOUS QUE...

... Le gouvernement provincial offre trois subventions pour vous aider à réaliser vos projets de rénovation?

LOGIRÉNOV

Le **crédit d'impôt LOGIRÉNOV** s'applique aux travaux de rénovation, d'agrandissement, d'adaptation aux besoins particuliers d'un membre de la famille ou de transformation en maison intergénérationnelle qui sont réalisés sur votre résidence principale. Cette aide financière équivaut à 20 % des dépenses admissibles qui dépassent 3 000 \$, et ce, jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

Il faut qu'un contrat soit signé avec un entrepreneur qualifié entre le 24 avril 2014 et le 1^{er} juillet 2015 pour bénéficier de ce crédit d'impôt, et ce dernier est applicable uniquement pour les années d'imposition 2014-2015.

Pour plus d'informations, consultez : revenuquebec.ca

RÉNOCLIMAT

Le **programme Rénoclimat** encourage les travaux de rénovation écoénergétique, c'est-à-dire des travaux qui ont pour but de diminuer la consommation d'énergie d'une habitation tout en améliorant son confort. Pour être admissibles à une aide financière, les travaux doivent porter sur l'enveloppe du bâtiment (amélioration de l'isolation et de l'étanchéité) ou sur

les systèmes mécaniques utilisés dans l'habitation (installation ou remplacement de systèmes de ventilation, de chauffage et de chauffe-eau).

En moyenne, le programme Rénoclimat a permis aux participants d'obtenir des économies de 20 % sur leurs frais de chauffage, une fois leurs travaux de rénovation terminés.

Pour plus d'informations, consultez : efficaciteenergetique.gouv.qc.ca

CHAUFFEZ VERT

Le **programme Chauffez vert** offre une aide financière pour remplacer les systèmes de chauffage central et les chauffe-eau utilisant du mazout ou tout autre combustible fossile (à l'exception du gaz naturel) pour un système alimenté exclusivement à l'électricité ou par une combinaison d'énergies renouvelables (ex. : l'énergie géothermique ou l'énergie solaire). Le montant de l'aide financière est variable selon le type de votre résidence. Par exemple, pour une résidence unifamiliale, l'aide pour le remplacement d'un système de chauffage est de 1 275 \$, tandis que pour un duplex, l'aide est de 1 750 \$.

Pour plus d'informations, consultez : efficaciteenergetique.gouv.qc.ca

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE ROUTIÈRE!



Une nouvelle édition de la carte routière de la Ville de Mont-Tremblant a été produite au cours de l'année 2014 où une révision complète des informations a été réalisée ainsi que l'ajout des nouveautés qui ont vu le jour sur le territoire depuis l'édition précédente.

OÙ SE PROCURER LA CARTE ROUTIÈRE?

On peut se procurer la carte routière gratuitement aux endroits suivants : hôtel de ville au 1145, rue de Saint-Jovite, garage municipal au 60, chemin de Brébeuf, Service de police au 380, rue Siméon et la caserne du Service de sécurité incendie au 1250, chemin du Village. Elle est également disponible dans les bureaux d'accueil touristique au 48, chemin de Brébeuf et au 5080, montée Ryan et peut être consultée au ville.mont-tremblant.qc.ca sous l'onglet Ville de Mont-Tremblant.

TRAVAUX PUBLICS

BALAYAGE DES RUES



Dans le cadre du nettoyage printanier annuel, l'équipe de la voirie procédera au balayage des rues afin de ramasser les débris et les matières qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Le personnel du Service des travaux publics effectuera ces opérations dès la fin de la fonte des neiges pour une durée de deux mois.

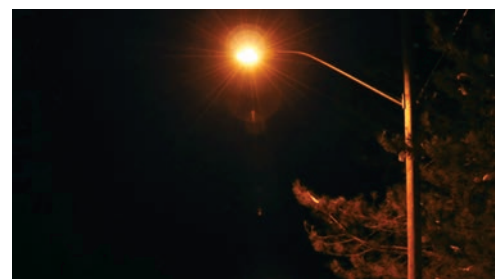
MERCI DE LAISSER LES LIEUX PROPRES!

La Ville demande à ses citoyens de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues, puisqu'il s'agit d'une infraction au règlement (2011)-125.

Lorsque vous engagez un entrepreneur, assurez-vous qu'il respecte le règlement municipal, car il travaille sous votre responsabilité.

Bon nettoyage!

AIDEZ-NOUS À GARDER NOTRE VILLE SÉCURITAIRE



Lorsque vous constatez qu'un lampadaire est défectueux, vous pouvez en informer le Service des travaux publics au 819-425-8614, poste 2600. À ce moment, nous vous demanderons de nous transmettre l'adresse la plus près du lampadaire défectueux afin qu'un suivi puisse être fait dans les meilleurs délais.



LA CENTRALE 9-1-1 DEMANDE VOTRE AIDE

Le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant demande aux citoyens de prendre quelques mesures bien simples pour alléger les opérations de la centrale 9-1-1.

En 2014, plus de 2 620 appels inutiles ont été logés à la centrale 9-1-1 de Mont-Tremblant. La plupart de ces appels provenaient de cellulaires non-verrouillés laissés dans une poche ou un sac à main et ayant composé le 9-1-1 accidentellement. Les autres appels inutiles ont principalement été faits par des enfants ayant reçu un cellulaire désactivé. Ces appareils gardent la fonctionnalité urgence qui permet de rejoindre la centrale d'urgence.

S.v.p., verrouillez le clavier de votre cellulaire lorsqu'il est dans une poche ou un sac à main. Il vaut mieux également ne pas laisser jouer les enfants avec un cellulaire, puisque même désactivé, le téléphone maintient sa fonctionnalité de composer le 9-1-1.

Les répartiteurs de la centrale 9-1-1 de Mont-Tremblant rejoignent toutes les personnes qui ont tenté d'appeler, que ce soit un appel accidentel ou pas, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'urgence. Si le répartiteur tombe sur la boîte vocale de l'appelant, un message lui est laissé pour l'informer de bien vouloir prendre les précautions nécessaires pour éviter que la situation ne se reproduise.

Statistiques sur le nombre d'appels inutiles logés au 9-1-1 de Mont-Tremblant par année :

2014 : 2 620

2013 : 2 979

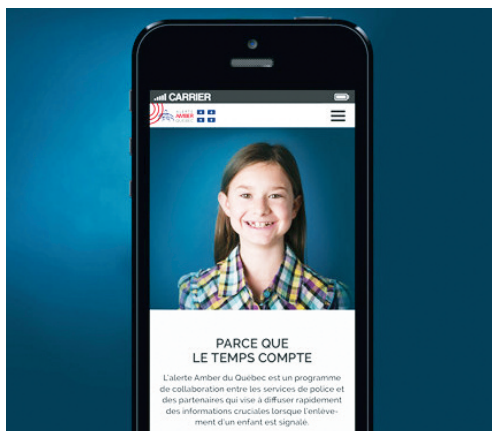
2012 : 4 502

RAPPEL

Le 9-1-1 doit être utilisé s'il y a **URGENCE SEULEMENT** et qui nécessite l'intervention de pompiers, de policiers et d'ambulanciers.

Appels **NON URGENTS** : 819-425-2723 (plainte, dénonciation, permis de brûlage, assistance, animal errant, etc.)

ALERTE AMBER : TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



Les citoyens sont invités à télécharger gratuitement l'application *Alerte Amber Qc* dans leur téléphone intelligent afin de se joindre au réseau de recherches lors de la disparition ou l'enlèvement d'un enfant.

Avec l'Application *Alerte Amber Qc*, les citoyens abonnés seront aussitôt avisés des mêmes détails que les corps policiers lors d'un événement, notamment la description de l'enfant, du suspect, du véhicule utilisé et ainsi de suite.

La géolocalisation permettra également aux abonnés de savoir s'ils sont dans le secteur où s'est déroulé l'événement.

Une alerte Amber est déclenchée lorsque les policiers ont des motifs raisonnables de croire qu'un enfant de moins de 18 ans a été enlevé, qu'ils ont assez d'informations sur un suspect, sur l'enfant et sur le moyen de transport utilisé et lorsqu'ils estiment qu'il y a un risque pour l'intégrité physique ou même pour la vie de l'enfant.

Depuis son instauration en 2003, l'alerte Amber a été déclenchée dix fois au Québec et, dans chacun des cas, a permis de retrouver l'enfant sain et sauf.

CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILE!

Profitez de chaque changement d'heure pour procéder au remplacement des piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO). Il s'agit d'un geste simple qui peut sauver des vies.

- Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

LE COUPLE IDÉAL

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas la fumée. Pour une meilleure sécurité, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

DOIT-ON VRAIMENT AVOIR UN AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE?

Si vous possédez un poêle ou un foyer au bois, un appareil fonctionnant au propane, au gaz naturel, au mazout ou si vous avez un garage attenant, votre maison devrait être munie d'un tel appareil.



Pour plus de renseignements, consultez le site Internet du ministère de la Sécurité publique du Québec à securitepublique.gouv.qc.ca.

CALENDRIER 2015 - MINIBUS DE LA SAMARITAINE

	Mardi	Mardi	Mardi	Mardi	Mardi
Février				24	
Mars	3	10	17	24	31
Avril	Fermé	14	21	28	
Mai	5	12	Fermé	26	
Juin	2	9	16	Fermé	30
Juillet	7	14	Fermé	Fermé	
Août	4	11	18	25	
Septembre	1	Fermé	15	22	29
Octobre	6	Fermé	20	27	
Novembre	3	10	17	24	
Décembre	1	8	15	Fermé	Fermé



la Samaritaine
de Mont-Tremblant
centre d'entraide

Les mardis suivant un jour férié, il n'y a pas de service de minibus, car il n'y a pas de comptoir alimentaire à La Samaritaine.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

819-425-8614, poste 2609

inormandeau@villedemont-tremblant.qc.ca

MINIGUIDE DE L'ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

La Ville de Mont-Tremblant a maintenant son Miniguide de l'organisateur d'événement écoresponsable de 15 pages qui s'adresse aux organisateurs d'événements culturels, communautaires ou sportifs.

Ce miniguide contient les conditions à respecter pour qu'un événement soit considéré écoresponsable. Il a été conçu de manière à fixer des objectifs réalistes, adaptés à tous les moyens financiers et humains.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de la Ville.



D'ailleurs, la Ville de Mont-Tremblant est pionnière en la matière. En effet, elle a muni la salle du conseil de 200 couverts réutilisables : assiettes, assiettes à dessert, tasses, verres et ustensiles.

Ce miniguide est accessible au villedemont-tremblant.qc.ca sous l'onglet Services municipaux / Environnement.

Pour tous renseignements, contactez le Service de l'environnement au 819-425-8614, poste 2604.

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaires jusqu'au 12 avril 2015

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert tous les jours fériés.
L'entrée est située entre le garage municipal et la caserne de pompiers.

ERRATUM : CALENDRIER DES COLLECTES 2015

Une erreur s'est glissée dans le calendrier de collectes des matières résiduelles 2015.

Prenez note qu'IL N'Y AURA PAS de collecte de déchets dans la semaine du 27 septembre 2015.

Il y aura seulement la collecte de gros rebuts le lundi 28 septembre.

Pour consulter le calendrier des collectes 2015, rendez-vous à villedemont-tremblant.qc.ca, sous Services municipaux / Environnement / Matières résiduelles.

JOURNÉE LE GRAND NETTOYAGE

SAMEDI 2 MAI, de 8 h 30 à midi

Beau temps, mauvais temps, la journée **LE GRAND NETTOYAGE** aura lieu.

En solo, en groupe ou en famille, venez nous aider à nettoyer les rues, parcs et chemins.

Surveillez les journaux locaux pour plus de détails.



SATURDAY, MAY 2ND, from 8:30 a.m. to noon

Rain or shine, it's the day of the BIG CLEAN UP.

Alone, as a group or with your family, come help us clean the streets, parks and roads.

Watch the local papers for further details.

CHAQUE CHOSE À SA PLACE

Dans les bacs à déchets on y retrouve encore souvent des pneus, du bois et du métal, mais ces matières ne sont pas acceptées ni dans le bac noir et ni dans le bac vert. Elles doivent être disposées à l'écocentre situé au 60, chemin de Brébeuf.



SOYONS PLUS VIGILANTS EN 2015

Dans le bac noir ou le conteneur à déchets, on y met les déchets seulement. Poursuivons nos efforts, car bien trier les matières résiduelles permet :

- de réduire considérablement le volume des déchets qui sont apportés au site d'enfouissement;
- de minimiser les problèmes environnementaux qui découlent de l'enfouissement des déchets;
- d'engendrer des répercussions positives pour l'environnement, la société et l'économie.

Pour plus de renseignements sur la bonne gestion des matières résiduelles, visitez le villedemont-tremblant.qc.ca, sous Services municipaux / Environnement / Matières résiduelles ou consultez le Guide du citoyen aux pages 54 à 56.

TRANSPORT EN COMMUN PUBLIC TRANSIT

Pour voir, goûter, vivre et bouger Mont-Tremblant en toute liberté!

CARTES JOURNALIÈRES ILLIMITÉES
DAY CARD UNLIMITED

1 jour/day 8 \$
2 jours/days 14 \$
3 jours/days 18 \$

CARTE 30 JOURS 30 DAYS CARD 50 \$

ALLER SIMPLE ONE WAY 3 \$
Monnaie exacte - Exact change
12 ans et moins **GRATUIT** - 12 and under **FREE**

CARTE 10 PASSAGES 10-TRIP TICKET 25 \$
65 ans et + / étudiant 65 and + / student 17 \$

Pour tous renseignements 819-425-8614, poste 2609
Bureau d'accueil touristique 819-425-2434 | 819-425-3300

Le transport en commun sera GRATUIT le 21 juin et le 16 août lors des compétitions IRONMAN 2015. Bienvenue à bord!



DES CITOYENNES À L'HONNEUR



De gauche à droite : Gabriel Lemelin, directeur du Service de la culture et des loisirs d'où le projet est né, Luc Brisebois, maire, Sydney Gervais ainsi que Martin Lapierre, directeur artistique de cette formidable aventure.

Sydney Gervais, âgée de 14 ans, a remporté les deux prix convoités, faisant l'unanimité tant auprès du jury que du public dans le cadre du concours *Mon tremplin Mont-Tremblant*.

Voix originale, talent naturel, bonne maîtrise de la guitare, style unique ont permis à Sydney de mériter les deux bourses de 500 \$ associées au Prix Étoile Mon tremplin 2014 et au Prix du jury, bourses offertes par la Ville. De plus, la gagnante a été invitée par l'Association de villégiature Tremblant à se produire au Centre de villégiature à l'été 2015.

Ce projet a été réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Colette Légaré a été désignée bénévole de l'année 2014 par les membres du conseil pour son implication au sein de la Ville, lors de la Soirée reconnaissance des bénévoles, le 9 décembre dernier.

Depuis plus de 13 ans, madame Légaré donne de son temps pour la Ville de Mont-Tremblant à la commission culturelle dont elle a été la présidente pendant plusieurs années.

« Mme Légaré s'engage au service de sa communauté avec dévouement, cœur et passion. Elle est dotée d'une mémoire extraordinaire et c'est une femme disponible, professionnelle et méticuleuse. C'est un plaisir pour nous, membres du conseil, de lui rendre hommage à titre de bénévole de l'année. Ce qui vient couronner le temps et les énergies qu'elle a offerts à la Ville de Mont-Tremblant. », a témoigné le maire, Luc Brisebois.

PROCUREZ-VOUS VOTRE GUIDE DU CITOYEN!

Les Tremblantois et Tremblantaises sont invités à se procurer leur Guide du citoyen dans les édifices municipaux suivants :

- Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite
- Bibliothèque Samuel-Ouimet : 1147, rue de Saint-Jovite
- Garage municipal : 60, chemin de Brébeuf
- Service de police : 380, rue Siméon
- Bibliothèque du Couvent : 1875, chemin du Village
- Place de la Gare : 1886, chemin du Village

Aussi disponible au ville demont-tremblant.qc.ca



WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

DATES DES VENTES-DÉBARRAS 2015

Du 16 au 18 mai

Du 5 au 7 septembre

PUBLICISEZ VOTRE VENTE-DÉBARRAS!

Les gens de Mont-Tremblant qui désirent publiciser leur vente-débaras du mois de mai doivent s'inscrire à Week-end vente-débaras en remplissant le coupon ci-dessous.

La Ville de Mont-Tremblant publiera un plan sur lequel chaque site inscrit sera identifié. Le plan sera

disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux ainsi que sur le site Internet.

Les personnes inscrites qui le désire peuvent recevoir des copies du plan qu'ils pourront distribuer aux acheteurs afin qu'ils poursuivent leur chasse au trésor. Il est donc important, lors de l'inscription, de bien noter l'adresse postale et de cocher la case oui ou non pour recevoir des copies du plan.

Voilà une bonne occasion pour toute la famille de s'amuser tout en faisant de bonnes affaires!

Aucun permis n'est requis pour participer aux Week-end vente-débaras, mais quelques règles s'appliquent. Tout d'abord, les citoyens doivent effectuer leur vente-débaras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité. De plus, une seule enseigne est autorisée d'un maximum 0,5 mètre carré, elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débaras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être retirée immédiatement après.

Coupon d'inscription

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

AVANT LE 17 AVRIL 2015, déposez votre coupon au Service de l'urbanisme au 1145, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant J8E 1V1

JE FERAI MA VENTE-DÉBARRAS...

- ☐ SAMEDI 16 MAI
- ☐ DIMANCHE 17 MAI
- ☐ LUNDI 18 MAI

☐ JE DÉSIRE RECEVOIR UN PLAN POUR DISTRIBUER

☐ NON, JE NE DÉSIRE PAS RECEVOIR DE PLAN POUR DISTRIBUER

- ☐ Antiquités et objets de collection
- ☐ Meubles, électroménagers et électroniques
- ☐ Objets variés

L'objet vedette de ma vente-débaras : _____

PLACE DE LA GARE



Centre d'exposition et atelier d'artistes
1886, chemin du Village

Entrée libre

Mercredi au vendredi, de 12 h à 18 h

Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

Renseignements : 819-429-5529

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

EXPOSITIONS

25 mars au 12 avril

Vincent Champion-Ercoli, sculpteur

15 avril au 3 mai

Hélène Brunet Neumann, créatrice en arts visuels

13 au 31 mai

Marie-Josée Moreau, peintre

HORAIRE

Mercredi, de 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi, de 13 h à 21 h

Samedi, de 10 h à 15 h

Dimanche, de 12 h à 17 h

ÉVÉNEMENTS

FÊTE DES SUCRES

Samedi 14 mars de 13 h à 16 h

Place de la Gare au 1886, chemin du Village
Bienvenue à tous!

HEURE DU CONTE AVEC Mlle COURTEPOINTE

Les samedis de 10 h 30 à 11 h 30

28 mars : Tout autour de ma maison

25 avril : Attention... animaux sauvages!

16 mai : Un trésor de... poubelles?

Bibliothèque Samuel-Ouimet

Pour les enfants de 3 à 6 ans.

CLUB DE PARTAGE DE LIVRES

Mercredi 22 avril

Inscrivez-vous auprès du personnel
des bibliothèques.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE
ET DU DROIT D'AUTEUR

Jeudi 23 avril

Détails à venir, surveillez les journaux locaux.

LA JOURNÉE LE GRAND NETTOYAGE

Samedi 2 mai

Détails à venir, surveillez les journaux locaux.

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

Du 16 au 18 mai

Inscrivez-vous à la page 10.

PLATEAUX SPORTIFS

Consultez le villedemont-tremblant.qc.ca pour obtenir l'horaire détaillé des activités telles que le patinage libre à l'aréna et les activités (badminton, basketball, volley-ball, etc.) organisées dans les gymnases de la polyvalente Curé-Mercure.

PROGRAMME
MUNICIPAL DE GOLF
ET DE TENNISINSCRIPTIONS : 20 AVRIL AU 1^{ER} MAI

Présentez-vous au Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite) ou accédez à l'inscription en ligne sur la page d'accueil au villedemont-tremblant.qc.ca.

Les samedis, du 16 mai au 20 juin, programme d'initiation ou de perfectionnement au golf et au tennis pour les enfants de 6 à 14 ans. Les cours de golf auront lieu au Club de golf *La Belle* et les cours de tennis se dérouleront au *Club Plage et Tennis* à Station Mont Tremblant. Les coûts sont assumés conjointement par la Ville, Gray Rocks ou l'Académie de Tennis André Lemaire et les parents.

COÛT

75,25 \$ pour chaque tiers

CAMP DE JOUR

INSCRIPTIONS : 27 AVRIL AU 15 MAI

Présentez-vous au Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite) ou accédez à l'inscription en ligne via la page d'accueil au villedemont-tremblant.qc.ca.

Le camp de jour aura lieu du 29 juin au 14 août, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, service de garde disponible de 16 h à 18 h.

Offrez à vos enfants âgés de 5 à 14 ans un été de rêve! Activités d'animation quotidiennes sur trois sites (polyvalente Curé-Mercure, Domaine Saint-Bernard et salle des Loisirs) et sorties hebdomadaires.

Les camps spéciaux sont de retour: danse, golf, hockey et patinage artistique. Faites vite, car les places sont limitées.

Première
SCÈNE
MONT-TREMBLANT

Église du Village au 1829, chemin du Village



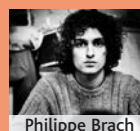
Productions Kléos

Le chant de Georges Boivin

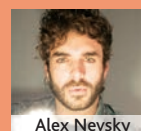
Vendredi 27 mars, 20 h



Julie Blanche



Philippe Brach



Alex Nevsky

Soirée Francouvertes

Vendredi 17 avril, 20 h



Trio Jérôme Beaulieu

Samedi 2 mai, 20 h

Les billets sont en vente au Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite) et, s'il en reste, à l'église les soirs de spectacles. Possibilité de paiement par carte de crédit.



DOMAINE
SAINT-BERNARD

Les samedis à 20 h

au Pavillon d'astronomie Velan

Animation et observation du ciel

Sur réservation avant le samedi midi

Renseignements : 819-425-3588

reservation@domainesaintbernard.org

Suivez la Ville de
Mont-Tremblant sur



Tarification - CAMP DE JOUR

Âge	Durant la période d'inscription		Après la période d'inscription		Service de garde	
	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident
5-8 ans	260 \$	430 \$	285 \$	455 \$	90 \$	110 \$
9-10 ans	310 \$	490 \$	335 \$	515 \$		
11-14 ans	370 \$	550 \$	395 \$	575 \$		
2 ^e enfant et suivants : 25 \$ de réduction par enfant					À la carte : 5 \$ / jour	
Camps spéciaux : supplément de 95 \$						

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au ville-demont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at ville-demont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

Avril / April

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai / May

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin / June

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION ONT LIEU LE MÊME SOIR À 19 H

HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL
CITY HALL – COUNCIL ROOM
7:00 P.M.
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération des années 2000 à 2015 au ville-demont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 16 H 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI DE 9 H À MIDI

Le Service de la culture et des loisirs **EST OUVERT**
1145, rue de Saint-Jovite

CONGÉS FÉRIÉS

Pâques

Les bureaux municipaux seront fermés le vendredi 3 avril et le lundi 6 avril.

Journée nationale des Patriotes

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 18 mai.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1147, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2700

biblio.samuel-o@ville-demont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village

819-425-8614, poste 2703

biblio.couvent@ville-demont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
13 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Judi	19 h à 21 h
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

NOUVEAU : une chute à livres est maintenant accessible à la bibliothèque du Couvent. Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil pour ordinateurs portables disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Samuel-Ouimet, à l'aréna et à la Place de la Gare.

Urgence	9-1-1	Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Centre antipoison	1 800 463-5060	Bureaux touristiques	819-425-3300 Centre-ville
Hôtel de ville	819-425-8614		819-425-2434 Le Village
Police (administration)	819-425-2723	Place de la Gare	819-429-5529
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800	Chambre de commerce	819-425-8441
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316	Chenils	819-425-2723
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-5517		Centre-ville et Le Village
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700	Domaine Saint-Bernard	819-425-3588